



## MAIRIE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY

14 rue Caroline Aigle  
21220 Chambolle-Musigny

☎ 03 80 62 86 94

Messagerie : [mairiechambolle-musigny@wanadoo.fr](mailto:mairiechambolle-musigny@wanadoo.fr)  
Site internet : <https://chambollemusigny.fr/>

DEPARTEMENT  
DE LA COTE D'OR

Arrondissement de BEAUNE

Canton de LONGVIC



### COMPTE-RENDU REUNION DU 1<sup>er</sup> JUIN 2022

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 avril 2022.

#### VENTE IMMEUBLE DE LA BIBLIOTHEQUE PARCELLE AK 124

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- vendre l'immeuble situé 6 rue Caroline Aigle cadastré AK 124,
- fixer le prix à 300 000 € conformément à l'estimation établie par l'office notarial LEGATIS.

Lors d'un prochain conseil, les conseillers municipaux effectueront un bilan des biens immobiliers, une réflexion sur les projets à venir et travaux à réaliser.

#### VENTE PARCELLE AK 640 A LA SCI PAULINE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- vendre la parcelle cadastrée AK 640 à la SCI PAULINE,
- fixer le prix de ladite parcelle à 4 500 €,
- donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer tous les documents nécessaires à ces transactions,
- confier à Maître Rodrigue, Notaire à Beaune, la réalisation des actes correspondants.

#### QUESTIONS DIVERSES :

**Appel du 18 juin** : la commémoration aura lieu à 10h30 au Monument aux Morts.

**Elections législatives** : les 12 et 19 juin de 8h00 à 18h00 salle du conseil 14 rue Caroline Aigle.

#### Organisation du 14 Juillet :

**Remise des récompenses jeunes diplômés** : ces derniers se feront connaître auprès du secrétariat de la mairie au 03 80 62 86 94 ou par mail à [mairiechambolle-musigny@wanadoo.fr](mailto:mairiechambolle-musigny@wanadoo.fr)

**Color day** : départ 15h00 de Chambolle-Musigny

20h30 : buffet 300 personnes sur inscriptions

Retraite aux flambeaux/artifice/bal

**Sapeurs-pompiers bénévoles CPI Morey/Chambolle** : ils sont à la recherche de bénévoles. Les jeunes de 12 à 17 ans peuvent s'inscrire auprès de la caserne de Gevrey-Chambertin ou Nuits-Saint-Georges.

**Fête de la musique** : organisée par l'association Quad rugby avec Corentin et les Black Chairs le 11 juin à partir de 19h30 à la salle des fêtes Henri Belin.

**Inscriptions transports scolaires** :

La Région Bourgogne-Franche-Comté vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2022/2023 ouvrira **le 07 juin 2022**.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles, qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le **15 juillet 2022**.

Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible.

**Rappel** : les propriétaires de chiens sont dans l'obligation de les tenir en laisse et de ramasser leurs déjections.

**Prochaines réunions** :

Commission fleurissement le 22 juin 2022 à 18h30

Conseil municipal le 11 juillet 2022 à 20H00

Fin de la séance à 21h30

# **MESSAGE DE LA GENDARMERIE**

Vous trouverez ci-après un récapitulatif des arnaques les plus répandues.

## **L'accusation de pédophilie**

Un mail aux multiples en-têtes "Europol", "Police fédérale", "Direction générale de la police judiciaire" vous est adressé. Un policier vous accuse de pédophilie après une pseudo-saisie informatique. Il indique que vous faites l'objet de poursuites judiciaires parce que vous avez envoyé des images dénudées à des mineurs ou consulté des sites pédophiles et que le procureur va vous envoyer en prison, sauf si vous répondez et que vous payez une amende. La gendarmerie, ou la police ne convoquent jamais par mail, surtout pour des faits de cette nature. Il faut être attentif aux fautes d'orthographe et la justice ne demande jamais d'argent pour arrêter des poursuites judiciaires.

## **L'assurance maladie**

Le SMS est lapidaire et des centaines de personnes le reçoivent chaque jour en ce moment : "Malheureusement votre carte vitale est arrivée à expiration, veuillez renouveler votre carte en cliquant sur ce lien" peut-on y lire. Face à ces tentatives d'hameçonnage (Phising), l'assurance maladie invite à la plus grande prudence. La commande ou le renouvellement de la carte vitale ne s'effectue que sur le compte Ameli. La Sécurité Sociale ne vous demandera jamais la transmission par mail ou SMS de vos coordonnées bancaires ni vos informations personnelles.

## **Les ventes sur le boncoin.fr...**

L'escroquerie touche les échanges sur le boncoin.fr, Vinted et autres sites où vous avez déposé des objets à la revente. Une personne se dit intéressée, vous contacte mais indique qu'elle ne peut payer que par Paypal. Vous n'avez pas ce moyen de règlement ? L'escroc vous dit alors qu'il vous envoie de quoi créer le compte Paypal, puis vous demande de verser 1000 € qui seront restitués.

Si vous voulez vendre quelque chose sur ces sites, ce n'est pas à vous de verser de l'argent ! N'envoyez les objets que lorsque la somme est créditée sur votre compte.

## **La publicité en ligne**

Cette arnaque fleurit sur beaucoup de sites en ligne où, tout d'un coup, un témoin assure sur une publicité vidéo qu'il a gagné beaucoup d'argent avec un investissement minime et autres recettes miraculeuses pour faire fructifier ses économies. Quand c'est trop beau, c'est forcément une arnaque !

## **Le SMS du faux paiement**

Vous recevez un message affirmant que vous avez effectué un paiement de telle ou telle somme et demandant, si vous n'en êtes pas l'auteur, de composer un numéro.

On vous demande de fournir vos coordonnées bancaires.

Ne rappelez jamais ces numéros ! en plus, il se peut qu'ils soient surtaxés.

## **L'arnaque bancaire par téléphone**

Une variante du SMS mais avec un appel. La banque vous téléphone indiquant qu'il y a eu une utilisation frauduleuse de votre carte bancaire et vous redemande la date d'expiration et le code cryptogramme, car il s'agit d'un achat en ligne. Là, la victime reçoit un SMS qui demande de rentrer un code pour valider le blocage... En fait, l'opérateur a fait des achats en ligne.

Ne fournissez jamais vos codes de CB. Appelez immédiatement votre conseiller bancaire.

## **L'escroquerie aux sentiments**

Technique ancienne mais redoutablement efficace et plus que jamais d'actualité. Votre adresse mail a été piratée et tous vos contacts reçoivent le même message : vous êtes soi-disant bloqué à l'étranger, empêtré dans une sale affaire ou touché par une grave maladie, vous ne pouvez pas téléphoner, mais vous avez un besoin urgent d'argent via des cartes de prépaiement. Sur le lot, il arrive qu'une ou deux personnes naïves foncent vous envoyer de quoi dépanner l'escroc et le piège s'est refermé.

Il ne faut jamais réagir à chaud et en parler autour de soi. Contactez votre opérateur !

## **Attention aux rencontres en ligne**

Une variante qui joue sur la solitude des gens et leurs émotions. Elle est consécutive à des rencontres en lignes, virtuelles donc, où une fois la confiance gagnée un message grave est échangé. La personne affirme être dans un pays lointain, on lui reproche une pseudo-infraction et elle a besoin urgent d'argent pour ne pas être emprisonné. Puis pour dormir à l'hôtel

parce qu'elle est bloquée etc.

Donnez de l'argent à quelqu'un que vous n'avez jamais vu ! Sérieusement !

### **Les faux colis**

Un SMS ou un mail indique que votre colis est en cours de livraison via La Poste, DPD ou UPS et qu'il n'a finalement pas pu être livré. Pour le recevoir, il faut alors payer des frais d'expédition ou d'affranchissement.

Encore une fois, ne réagissez pas sous le coup de l'émotion. Si vous avez commandé quelque chose, contactez le site ou si vous n'avez rien commandé, vous ne recevrez pas de colis !

### **Le faux compte professionnel de formation**

Par coup de fil à répétition ou par message sur votre portable. Tout le monde en est inondé en ce moment. Sous couvert de ne pas vous faire perdre la somme correspondant à vos droits à la formation, on vous siphonne votre compte personnel avec des tutoriels vidéos bidons que vous avez accepté.